

Le voile islamique est-il pire que le nudisme sur la voie publique?



Oui. incontestablement. Parce qu'il s'agit d'un uniforme totalitaire imposant sa maîtrise absolue sur les corps et leur perception ; alors que le nudisme renvoie à la seule volonté de s'exhiber romantiquement sans autres contraintes que les intempéries, "oubliant" cependant que le corps, humain, n'est pas qu'un corps mais aussi un écran symbolique qui n'a donc pas être montré tel quel en public puisque sa présence spécifique dans l'univers du Créé n'est pas équivalente à celle d'un chien promené en laisse, même si certains aimeraient (de plus en plus chez les LGBT dominés par les Q+) que cela soit ainsi ; c'est d'ailleurs ce qu'a bien compris l'uniforme religieux islamique qui, lui, à l'inverse, voire même dans l'autre extrême de la comparaison, veut effacer le "aussi" par le seul marquage symbolique imposé conditionné et excluant tous ceux qui ne le portent pas ou ne partagent pas son message.

Aussi vouloir l'interdire dans l'espace public n'a rien à voir avec une "entrave à la laïcité" ou "le retour au nazisme" comme le disent ses thuriféraires, mais bien au contraire car la laïcité ce n'est pas la "neutralité" au sens de neutraliser toute intervention idéologique en soi, c'est, déjà, empêcher que l'une d'entre-elles non seulement s'accapare l'espace public mais prétende parler *en son nom*.

C'est, aussi, donner les moyens à tout un chacun de s'armer intellectuellement pour pouvoir vivre sa vie à partir du moment où elle ne nuit pas à celle d'autrui, or, le voile islamique (à différencier avec les ornements comme des bijoux) tout comme la kippa, mais dans une moindre mesure car elle ne cache pas, ostensiblement, les cheveux, le voile islamique, plus particulièrement, non seulement souligne une appartenance, mais indique qu'elle est déterminante voire discriminante lorsqu'il s'agit de regarder voire d'aborder, échanger "entrer en relation" avec la personne qui s'y uniformise avec.

En effet son affichage entre déjà en contradiction moins avec la loi proprement dite qui de toute façon n'existe pas (encore) mais bien plus avec "l'esprit des mœurs" français; en ce sens où ne pas afficher d'entrée de jeu son appartenance religieuse c'est accepter, surtout si l'on est étranger, la règle implicite structurant l'espace public français qui stipule que l'on ne peut pas aller à l'encontre de toutes les luttes sociétales qui ont permis peu à peu que le regard s'affine : ne voyant plus par exemple dans la mini-jupe le signe de la fille facile ou de la prostituée mais le signe plastique que cette femme vit l'air du temps issu des années 60 et donc cherche par ce biais à se montrer dans son meilleur atout jouant ainsi avec les symboles et les fantasmes parce que la France est fille du théâtre de l'amour courtois et de l'esthétique, en plus d'être fille aînée de l'Église et créatrice finale de la déclaration des droits de l'Homme ET du citoyen (avec les conseils de Thomas Jefferson) à la suite de la Révolution anglaise du siècle la précédant. Ce qui implique une certaine histoire des relations sociales entre les sexes et de la liberté des apparences s'affranchissant peu à peu de leur signifié rigidifié mais oscillant selon les hauts et les bas des tendances à la mode telle aujourd'hui le vêtement gringe et les piercings.

Que l'on dise alors et succinctement concernant les limites

indiquées ci-dessus " mais où est la liberté là-dedans ? Où est mon choix ?" rate tout ce développement parce qu'il ne s'agit pas d'interdire, chez soi, le fait de se balader nu ou en burqa mais de considérer que la "rue" n'est pas ce terrain vague que l'on peut occuper comme bon il "nous" semble.

Et le voile islamique, en particulier avec la gandoura, est également pis que le nudisme voire même que la kippa parce qu'il fait pression sur les autres femmes et hommes de la même confession en disant à ses femmes qu'elles manquent de "pudeur" et à ses hommes qu'ils feraient mieux de se conformer à ce marquage plutôt que de vouloir se "mélanger" avec les autochtones en adoptant leurs mœurs ; c'est d'ailleurs là l'un des paradoxes mélenchonien et macronien: ne voir en ce voile qu'un choix de vêtement comme un autre alors qu'il empêche justement le droit à la différence et renforce surtout le refus du métissage, sans parler de « l'assimilation ».

C'est donc bien un uniforme "d'extrême-droite" en réalité, du moins si l'on entend par ce vocable l'intolérance et la volonté d'oppresser les corps au nom d'une idée préconçue comme le prétend "la" gauche mélencho-macronienne. Et pourtant cet uniforme est de plus en plus défendu becs et ongles par celle-ci et ceux-là mêmes en son sein qui hurlent à la liberté et au choix, confondant alors ceux-ci avec le relativisme qui a toujours fait le lit des totalitarismes en « oubliant » que les notions de "liberté" et de "choix" n'existent pas en islam; d'où l'hypocrisie de ceux qui s'en réclament, parlant même de "féminisme" (!) ce qui est un dévoiement des mots ; mais que peut-on attendre d'un système mélencho-macronien qui en (a) fait son fonds de commerce ?...

Lucien Samir Oulahbib